

BULLETIN D'INFORMATION | DÉCEMBRE 2018



## Autobus D'A u t r a y

### CIRCUIT 131-138 / AUTOBUS BERTHIER - LAVALTRIE - JOLIETTE

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le circuit d'autobus 131-138 devrait subir quelques changements. Pour celles et ceux ayant assisté aux différentes consultations tenues en octobre dernier, la structure proposée à ce moment a changé de façon importante. Plusieurs éléments de dernières minutes nous ont amenés à reconsidérer l'offre pour ce circuit.

Suivant le processus, un projet de règlement a été déposé le 14 novembre dernier. Le règlement comprenant les changements pour le 1<sup>er</sup> janvier 2019 devrait être adopté le 27 décembre prochain.

Voici un petit résumé des changements qui devraient entrer en vigueur en 2019 :

- Le prix des laissez-passer devrait diminuer afin de supporter davantage les étudiants et travailleurs;
- L'horaire devrait être modifié afin d'offrir une meilleure desserte pour les étudiants du CÉGEP;
- L'horaire devrait permettre de meilleures possibilités pour les travailleurs entre Lavaltrie et Berthier;
- Le taxibus reliant Berthier à Lanoraie en fin d'après-midi serait remplacé par l'autobus.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous appeler.

DÉCOUVREZ LA **GRILLE TARIFAIRE 2019**

**En vigueur le 6 janvier 2019**

La MRC de D'Autray a adopté une nouvelle grille tarifaire pour ses services de taxibus et de transport adapté. Elle entrera en vigueur le 6 janvier 2019. Vous pouvez la découvrir en consultant le verso de cette infolettre.

Au même endroit se trouvent quelques spécifications relatives au laissez-passer exclusif.

[Lire la suite au verso](#)



### PÉRIODE DES FÊTES - HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU LIMITÉES

Bureaux ouverts avec horaire régulier jusqu'au 21 décembre.

Bureaux ouverts avec horaire limité (9 h à 13 h), les 27 et 28 décembre 2018 et les 3 et 4 janvier 2019.

Bureaux **fermés** les 24, 25, 26 et 31 décembre 2018 et les 1 et 2 janvier 2019.

Retour à l'horaire régulier le 7 janvier 2019.

Même si les heures de bureau sont limitées, **vous pouvez obtenir des transports durant toute la période des Fêtes.**



### TEMPÊTE DE NEIGE

Lors d'une tempête de neige les transports en taxibus sont **maintenus**.

Si jamais vous désirez annuler ou encore si votre lieu de destination est fermé, **vous devez annuler au moins une heure à l'avance** comme pour toute autre journée.

Si vous oubliez d'annuler, vous devrez malheureusement défrayer le 5 \$ de voyage blanc lors de votre prochain transport.

De notre côté, si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer votre transport en raison des conditions météorologique, nous vous appellerons pour vous en aviser.



153, rue Saint-Gabriel,  
Ville de Saint-Gabriel (Québec)  
J0K 2N0

1 877 835-9711  
transport@mrcautray.qc.ca

[www.mrcautray.qc.ca](http://www.mrcautray.qc.ca)

## BULLETIN D'INFORMATION | DÉCEMBRE 2018

### CONFUSION FRÉQUENTE - LAISSEZ-PASSER EXCLUSIF



Plusieurs clients choisissent le laissez-passer EXCLUSIF pour son faible coût. Cependant, comme son nom l'indique, ce laissez-passer vous permet de vous déplacer EXCLUSIVEMENT entre les deux mêmes adresses durant tout le mois. Vous ne pourrez pas bénéficier de votre laissez-passer si, par exemple, vous changez d'emploi (même si le lieu se trouve dans la même municipalité), déménagez, ou encore désirez changer votre adresse de retour durant le mois, afin que nos transporteurs aillent vous chercher à l'épicerie au lieu de votre travail par exemple.

En résumé : UN LAISSEZ-PASSER EXCLUSIF c'est pour une seule adresse de départ et une seule adresse de destination pour TOUT LE MOIS.

### NOUVEAUTÉ - GRILLE TARIFAIRE 2019

Une hausse de tarification n'est jamais agréable. Cependant, lorsque l'on sait que la dernière hausse du tarif pour un déplacement local datait de 2009, alors que le prix passait de 1,75 \$ à 2 \$, c'est un peu plus facile à accepter.

Le tarif de base pour un transport à l'intérieur d'une même municipalité passera de 2 \$ à 2,50 \$ dès le 6 janvier 2019. Les autres tarifs ont aussi augmenté de façon variable.

### Municipalités couvertes par le Service de Transport MRC de D'Autray

		DOMICILE USAGER														
		Mandeville	St-Didace	St-Gabriel-de-Brandon	Ville St-Gabriel	St-Cléophas-de-Brandon	St-Norbert	St-Élisabeth	St-Cuthbert	St-Barthélemy	St-Geneviève-de-Berthier	Berthierville	La Visitation-de-l'Île-Dupas	St-Ignace-de-Loyola	Lanoraie	Lavaltrie
DESTINATIONS	<b>TRANSPORTS POUR TOUTES RAISONS</b>	Mandeville	2.50	3.00	3.00	3.00	4.00	4.50	6.00	5.50	5.50	7.50	7.50	8.00	9.50	10.50
	St-Didace	3.00	2.50	3.00	3.00	3.50	4.50	6.00	4.50	4.00	6.50	6.50	7.00	7.00	9.00	10.50
	St-Gabriel-de-Brandon	3.00	3.00	2.50	3.00	3.00	3.00	5.00	4.50	5.50	6.00	6.00	6.50	6.50	8.00	9.00
	Ville St-Gabriel	3.00	3.00	3.00	2.50	3.00	3.00	5.00	4.50	5.50	6.00	6.00	6.50	6.50	8.00	9.00
	St-Cléophas-de-Brandon	4.00	3.50	3.00	3.00	2.50	3.00	3.50	4.50	6.00	5.50	6.00	6.50	7.00	8.00	8.00
	St-Norbert	4.50	4.50	3.00	3.00	3.00	2.50	3.00	3.00	4.00	3.00	3.00	4.00	4.00	5.50	6.50
	St-Élisabeth	6.00	6.00	5.00	5.00	3.50	3.00	2.50	3.50	4.50	3.00	3.00	3.50	3.50	4.50	5.00
	St-Cuthbert	5.50	4.50	4.50	4.50	4.50	3.00	3.50	2.50	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	4.50	6.50
	St-Barthélemy	5.50	4.00	5.50	5.50	6.00	4.00	4.50	3.00	2.50	3.00	3.00	3.50	3.50	5.50	7.00
	St-Geneviève-de-Berthier	7.50	6.50	6.00	6.00	5.50	3.00	3.00	3.00	2.50	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	4.50
	Berthierville	7.50	6.50	6.00	6.00	5.50	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	2.50	3.00	3.00	3.00	4.50
	La Visitation-de-l'Île-Dupas	7.50	7.00	6.50	6.50	6.00	4.00	3.50	3.00	3.50	3.00	3.00	2.50	3.00	3.50	5.00
	St-Ignace-de-Loyola	8.00	7.00	6.50	6.50	6.50	4.00	3.50	3.00	3.50	3.00	3.00	3.00	2.50	3.50	5.00
	Lanoraie	9.50	9.00	8.00	8.00	7.00	5.50	4.50	5.00	5.50	3.00	3.00	3.50	3.50	2.50	3.00
	Lavaltrie	10.50	10.50	9.00	9.00	8.00	6.50	5.00	6.50	7.00	4.50	4.50	5.00	5.00	3.00	2.50
	St-Félix-de-Valois	5.00	5.00	3.50	3.50	3.00	3.00	3.00	4.00	6.00	4.50	4.50	5.00	5.50	6.00	6.50
	St-Thomas	8.00	8.00	6.50	6.50	5.00	3.50	3.00	4.00	6.00	3.50	3.50	4.50	4.50	3.00	3.50
	Joliette	8.00	8.00	6.50	6.50	4.50	4.50	3.00	5.50	6.50	5.00	5.00	5.50	6.00	4.00	4.50
	Repentigny (horaire fixe)***	13.50	13.00	12.00	12.00	10.50	9.00	7.50	9.50	10.00	8.00	8.00	8.50	8.50	5.50	4.00
<b>TRANSPORTS MÉDICAUX:</b>		Tous besoins médicaux couverts par la carte soleil														
ST-AMBROISE-DE-KILDARE : 3210 & 3220		8.00	8.00	6.50	6.50	4.50	4.50	3.00	5.50	6.50	5.00	5.00	5.50	6.00	4.00	4.50
Visitation SEULEMENT		7.00	5.50	7.00	7.00	8.00	6.50	7.00	5.00	3.00	5.00	5.00	5.00	5.50	7.00	9.00
Louiseville		15.50	14.00	16.00	16.00	17.00	15.50	15.50	14.00	12.00	13.50	13.50	14.00	14.00	16.00	18.00
Trois-Rivières		21.00	21.00	19.00	19.00	18.00	16.50	15.00	16.50	18.00	15.00	15.00	15.50	16.00	13.00	11.50
Montréal		14.00	14.00	12.50	12.50	11.50	10.00	8.50	10.50	11.00	9.00	9.00	9.50	10.00	7.00	5.50
TERREBONNE : CHPLG & GMF 1000 Montée des Pionniers SEULEMENT		14.00	14.00	12.50	12.50	11.50	10.00	8.50	10.50	11.00	9.00	9.00	9.50	10.00	7.00	5.50

Grille tarifaire 2019

\*\*\*Arrivée ou départ de Repentigny: 8h30 à 9h00, 12h45 à 13h15, 15h30 à 16h00, 17h45 à 18h15 et 21h15 à 21h45.



*Joyeuses Fêtes  
et merci  
pour votre fidélité!*



153, rue Saint-Gabriel,  
Ville de Saint-Gabriel  
(Québec) J0K 2N0

1 877 835-9711  
transport@mrcautray.qc.ca

[www.mrcautray.qc.ca](http://www.mrcautray.qc.ca)